

**Moury Construct SA : Rachat d'actions propres**

Liège, le 7 avril 2020.

Conformément à l'article 8:4 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, Moury Construct annonce avoir acquis sur Euronext Brussels, le 3 avril 2020, 1.000 actions propres, pour un prix de 152 € par action.

Cette opération de rachat a été effectuée en vertu du pouvoir conféré au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2019.

Détail de l'opération :

Date	Nombre d'actions	Cours d'acquisition (€/action)	Prix total (€)
3 avril 2020	1.000	152	152.000
<u>TOTAL</u>	<u>1.000</u>	<u>152</u>	<u>152.000</u>

Suite à cette opération, Moury Construct détient 1.830 actions propres sur un total de 396.426 actions, ce qui représente 0,46% du total des actions émises.

Pour toute information complémentaire :

Madame Sonia Laschet

Directrice Financière

Rue du Moulin 320

B-4020 Liège

Tél : 04/344 .72.11

E mail : slaschet@moury-construct.be Site : www.moury-construct.be